

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du samedi 8 août 2020 à 16h**

Etaient présents :

Michel Talagrand, , Elyane Eschalier, Isabelle Eschalier  
Michel Mathiou, Nathalie Jalabert, Christophe Godelet  
Roland Hours.

Pouvoir : Michel Talagrand pour Florinne Talagrand  
Isabelle Eschalier pour Jocelyn Gelly  
Greta Godaert pour Alix Thoa

Absents : Greta Godaert absente de dernière minute donc cela annule  
aussi la procuration d'Alix Thoa

Secrétaire de séance : Roland Hours

---

**Ordre du jour**

- 1-Indemnité des élus (annule et remplace)
- 2-Affectation des résultats budgets M14 et M40
- 3-Admission en non valeur (annule et remplace)
- 4-Décision modificative
- 5-Questions diverses

**Ce jour, le quorum étant atteint, à 16h précise, le maire déclare la  
réunion du Conseil Municipal du *samedi 2020 à 16h ouverte.***

## 1 – Indemnité des élus (annule et remplace )

Lors de la réunion du Conseil du 3 juillet dernier, une délibération relative à l'indemnité des 3 adjoints a été votée .

Le retour préfectoral des délibérations de cette réunion indique qu'il faut rapidement apporter une correction du taux de l'indice brut des indemnités des 3 adjoints et

**A compter du 1<sup>er</sup> juillet , le montant des indemnités des adjoints reste inchangé ...à 385 euros brut...allouées par les articles L 2123-20 mais fixé au taux**

**9,90%** de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.....au lieu de 25,5%

Après cette présentation du maire, la délibération est votée à l'unanimité.

## 2 – Affectation des résultats budgets M14 et M40

Les résultats positifs des comptes administratifs ne peuvent pas être transférés sur le budget

Il faut une délibération pour indiquer ce que l'on reporte ...aussi bien pour le budget de la Commune (M14) que celui de l'eau (M40)

Suite aux comptes administratifs 2019 :

- Pour le M14....

38357,66	Reportés au compte 1068 (recette investissement)
55742.10	Reportés au compte 002( excédent de fonction. reporte

- Pour le M40

2114.78	Reportés au compte 1068 (recette investissement)
0	Reporté au compte 002( excédent de fonction. reporte

Après cette présentation du maire, la délibération est votée à l'unanimité.

### 3 – Admission en non-valeur (annule et remplace)

Le maire revient sur la liste des non-valeurs qui avait été retenue en début de cette année ...avec un montant de 781,50 €.

Il expose aujourd'hui la modification proposée par Monsieur le Percepteur .

La liste de base est divisée en 2 parties parce qu'il faut 2 comptes à savoir

- La somme de 41.50€ répartie sur 3 titres
- La somme de 740€ répartie sur 3 autres titres

Après en avoir délibéré le Conseil vote cette délibération.

### 4 – Décision modificative

Monsieur Christian NALLY ne veut pas payer la facture d'eau 2019 du Moulin et nous demande de l'adresser à son locataire .

Après prise d'informations auprès de la perception , cela apparait possible.

Il faut alors intervenir au niveau du budget qui présente pour les Crédits Ouverts a ces articles des crédits insuffisants, il est alors nécessaire de voter des Crédits supplémentaires.

Fonctionnement		Dépenses	Recettes
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	541.97	
7011	Eau		541.97

Après tout cela, cette facture d'eau peut être envoyée à cette personne et nous avons bien noté cette nouvelle adresse pour les prochaines factures.

Après e

n avoir délibéré le Conseil vote cette délibération

### 3 – Questions diverses

#### 1 - Le coût des Ordures Ménagères a encore augmenté .

Cette remarque fait réagir les membres du Conseil

>>> Le maire propose d'écrire à la Communauté de Communes

#### 2 - Les cloches de l'église ne sonnent plus.

>>> En réponse nous pouvons écrire qu'une vérification a pu être menée sur place le jour même ( alors que cette même remarque reçue précédemment n'avait pas eu de suite dans cette phase de confinement ....) et qu'après cette vérification, un AMI de SABLIERES a remis en service ce système d'activation des cloches

### **3 – Pourrait-on créer un espace d'accueil extérieur ....**

>>> Bien en phase avec cette idée, la commune voulait acheter une parcelle de terrain en bordure de la route départementale D220 . Ce projet n'a pas pu se réaliser

### **4 – Eclairage du Morin**

>>> Nous travaillons sur ce sujet depuis quelques temps maintenant et devons faire face à différents problèmes tels que :

Après en avoir délibéré le Conseil vote cette délibération Le voisinage ne veut pas d'éclairage

- Le SDE en charge de l'éclairage public ne pratique plus de la même façon
- Nous avons envisagé la solution du panneau photovoltaïque

### **- Question du public**

#### **1 – Le réservoir de Serrecourte a présenté une fuite d'eau très importante et cette eau était emmenée sur une parcelle privée .**

>>> Le maire est intervenu dès qu'il a eu connaissance du problème.

Il a appelé l'entreprise Boyer qui est montée voir et corriger le problème très rapidement .

Le problème : Dans le réservoir à flotteur , un joint a 'claqué' provoquant ainsi cette fuite

La séance est levée vers 18 heures

Roland HOURS